



Décision relative à la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante **STOCKOSORB 660***

de la société

EVONIK OPERATIONS GmbH

enregistrée sous le

n°2022-3014

Considérant qu'en application de l'article R.255-10 du code rural et de la pêche maritime, une autorisation peut être retirée ou modifiée à la demande de son titulaire, qui motive cette demande,

L'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.



Informations générales

Nom du produit	STOCKOSORB 660
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Ensemble de produits
Titulaire	EVONIK OPERATIONS GmbH Gebäude E 22 Rellinghauser strasse 1-11 45128 ESSEN Allemagne
Classe - Type	Rétenteur d'eau - Copolymère réticulé d'acide acrylique et d'acrylamide, sel de potassium.
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	853-2014.01
Numéro d'AMM	6120001

Conditions générales de retrait

Date limite pour la vente et la distribution	6 mois à compter de la présente décision
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	18 mois à compter de la présente décision

A Maisons-Alfort, le 25/10/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Marie-Christine DE GUENIN
D7F05C1BB83743A...